Vaccination antigrippale : la MSA renforce sa mobilisation pour protéger les professionnels agricoles et les publics fragiles

Communiqué de presse
3 novembre 2026

La vaccination contre la grippe recule en France depuis 2022. La MSA se mobilise pour sensibiliser et inviter les ressortissants à se faire vacciner grâce à une campagne de communication et d'aller-vers destinée aux publics fragiles et aux professionnels de l'élevage exposés aux virus influenza porcins et aviaires.
Ainsi, la MSA a adressé à ces ressortissants plus de 1,4 millions de courriers depuis le 19 octobre 2026.

Des actions d'aller-vers renforcées…

➔ Auprès des publics fragiles

Pour renforcer la couverture vaccinale de ses adhérents, la MSA déploie une campagne d'entretiens motivationnels ciblant désormais des assurés de 65 à 79 ans bénéficiaires de minima sociaux, moins enclins à se faire vacciner.

Lors de la campagne de vaccination 2025, les entretiens motivationnels conduits avait permis d'obtenir un taux de couverture vaccinale supérieur de 4 points chez les femmes et les hommes ayant bénéficié de ces entretiens.

➔ Auprès des professionnels des filières avicoles et porcines

Depuis le 19 octobre, ce sont plus de 230 000 professionnels qui ont été contactés par courrier, pour les inciter à participer à des entretiens de sensibilisation.
Pour atteindre les exploitants et salariés des filières aviaire et porcine, la MSA s'appuie sur ses partenariats renforcés avec les organisations professionnelles, ainsi que les vétérinaires, acteurs essentiels pour mener à bien cette sensibilisation à la vaccination.

En 2025, près de 80 000 professionnels étaient concernés par cette vaccination et 10,4% s'étaient alors fait vacciner.

Préserver la santé humaine et animale, un enjeu partagé

Depuis 2022, la vaccination contre la grippe saisonnière est recommandée aux professionnels exposés aux virus influenza porcins et aviaires. Cette recommandation s'inscrit dans une démarche de prévention qui vise à limiter la circulation des virus grippaux entre l'Homme et l'animal et à réduire le risque d'apparition de nouveaux virus.

MSA Caisse Centrale / Direction de la communication et des affaires publiques / Relations Presse
Géraldine Vieuille & Elora Bayon | 06 69 16 36 34 / 06 66 02 11 72 | presse@ccmsa.msa.fr
@msa_actu | 19 Rue de Paris – CS50070 | 93013 Bobigny Cedex

À travers cette nouvelle campagne, la MSA poursuit son engagement en faveur de la santé au travail et accompagne les professionnels concernés grâce à un bon de prise en charge envoyé directement aux adhérents éligibles.

Avec un message clé à destination des professionnels « Protéger l'élevage commence par se protéger soi-même », cette campagne s'inscrit pleinement dans l'approche « Une seule santé » (One Health), portée par la stratégie santé de la MSA, qui reconnaît les liens étroits entre la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes.

Entre 2024 et 2026, les professionnels des filières aviaire et porcine avaient ainsi déjà bénéficié d'une mobilisation spécifique permettant une progression régulière de la couverture vaccinale avec un gain moyen de 2 points par an.

À propos de la MSA

Avec près de 30 milliards de prestations versées à 5,3 millions de bénéficiaires, la MSA, deuxième régime de protection sociale en France. Elle assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole - exploitants, salariés (d'exploitations, entreprises, coopératives et organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre - et des ayants droit. Grâce à son organisation en guichet unique, la MSA accompagne ses ressortissants tout au long de leur vie et leur offre une protection sociale globale en versant toutes les prestations auxquelles ils peuvent prétendre en matière de santé, famille, retraite, accident du travail et maladie professionnelle. Particulièrement engagée sur les territoires, la MSA développe de nombreuses actions complémentaires à ses missions de service public, au plus près des populations rurales. Toute l'année, les 12 978 élus-bénévoles et les 15 000 salariés de la MSA contribuent ainsi par leurs efforts au développement de la solidarité, du dynamisme et de l'attractivité des territoires ruraux.

MSA Caisse Centrale / Direction de la communication et des affaires publiques / Relations Presse

Géraldine Vieuille & Elora Bayon | 06 69 16 36 34 / 06 66 02 11 72 | presse@ccmsa.msa.fr

@msa_actu | 19 Rue de Paris – CS50070 | 93013 Bobigny Cedex